

## Réunion de travail du CPC sur le Jardin des Halles (13/03/07)

Ambiance houleuse lors de la réunion du comité permanent de concertation du 13 mars. Toutes les associations s'étaient mises d'accord pour refuser l'ordre du jour, qui portait sur le choix des fleurs et des fontaines dans le futur projet de jardin, alors que depuis des mois les associations, unanimes, contestent le dessin général proposé par David Mangin et défendu pied à pied par Yves Contassot !

Nous avons fait valoir qu'entre les principes très généraux votés par le conseil de Paris en 2005, avec lesquels nous étions d'accord, et le dessin de jardin tout ficelé que Mangin nous a présenté en juin 2006, il n'y avait eu strictement aucune concertation, et que depuis l'an dernier on nous fait simplement du bourrage de crâne pour essayer de nous faire admettre la solution imposée par Mangin.

Mais comment pourrions-nous accepter la suppression de la place René Cassin devant St-Eustache, l'encaissement de l'église par la création d'un talus le long de la rue Rambuteau, la suppression et la non-reconstitution du jardin Lalanne, la suppression de 6 fontaines sur 7, l'absence d'une voie nord-sud au milieu du jardin ? D'autant qu'une grande partie de ces propositions de Mangin sont en contradiction avec les principes votés par le Conseil de Paris. C'est pourquoi nous demandons l'ouverture d'une vraie concertation : il faut affiner le diagnostic porté sur le jardin et repartir des principes actés par le Conseil de Paris pour établir enfin un cahier des charges, avant de songer à tracer le dessin du futur jardin.